

L'infirmière photographie le sexe de son patient !

Et elle montre le cliché à tous ses amis lors d'une soirée

Scandale au CHR de Namur ! Une infirmière affectée à de la salle de réveil a pris une photo des parties génitales de son patient et l'a montrée à ses potes. « Je ne risque rien. On ne reconnaît pas le visage. Donc, on s'en fout », se justifie-t-elle auprès de ses connaissances, choquées par son attitude.

Voici quelques mois, lors d'une soirée entre amis, une infirmière du CHR de Namur, âgée d'une trentaine d'années et employée en salle de réveil, choque ses connaissances en leur montrant, en rigolant, la photo du sexe de son patient.

Des témoins nous ont contactés pour faire état du comportement

« ELLES VONT SOULEVER LE DRAP DES PATIENTS POUR VOIR LEUR SEXE »

de cette dame qui leur semble « portée sur la chose ». « Lors d'une discussion, où nous étions sept personnes à ce moment-là, cette infirmière a raconté que dans son boulot, elle constatait que les hommes mettaient toujours leurs mains sur leurs parties génitales quand ils étaient inconscients », commence Marc, un premier témoin (*). « Et



Des témoins dénoncent un scandale qui a eu pour cadre le CHR. ■ V.L.

directement, elle a lancé qu'elle avait « un truc horrible » à nous montrer. Là, elle a sorti son iPhone et nous a tendu une photo sur laquelle on voyait des parties génitales présentant une malformation. Il s'agissait d'un de ses patients... ».

« TOUT LE MONDE FAIT ÇA »

L'infirmière a tenu à montrer son cliché à tout le monde. « On était sept dans la conversation. Et elle a passé son téléphone à chacun. Et le pire, c'est qu'elle a aussi montré la

photo à ses enfants, âgés entre 8 et 10 ans. C'est choquant », lance Marie (*), un autre témoin. Certains ont alors demandé à « cette professionnelle » si elle ne risquait pas d'être attaquée pour violation de la vie privée. « Elle nous a répondu qu'elle s'en fichait. Car, comme on ne voit pas le visage, on ne peut pas identifier la personne. En plus, elle signalait aussi que toutes ses collègues faisaient ça. Donc, qu'elle ne risquait rien. Apparemment, ce ne serait pas la première fois qu'elle fait ça. Et c'est flippant car elle

montre cette photo à des personnes qu'elle ne connaît quasi pas », poursuit Marie (*). Et l'infirmière a continué à faire des confidences concernant son service : « Elle nous a aussi confié, en rigolant, que quand un patient avait un sexe spécial, comme les Africains, elles se passaient le mot entre infirmières. Et, chacune à leur tour, elles allaient soulever le drap pour constater le « truc » alors que le patient dormait encore », ajoute Marie (*).

« JE N'AI JAMAIS FAIT ÇA ! »

Nous avons téléphoné à cette infirmière sur son lieu de travail. Celle-ci nie totalement avoir pris ces photos avec son GSM. « Vous pouvez venir voir dans mon téléphone, je n'ai pas de photo de cela », répond-elle, sur la défensive. « Et jamais, on ne s'appellerait entre collègues pour signaler que le sexe d'un patient est anormal. Vos témoins inventent n'importe quoi ! »

L'employée du CHR, qui reste stoïque durant l'interview, souligne qu'il lui arrive de voir des malformations des parties génitales de certains de ses patients et qu'elle discute de ces problèmes avec ses collègues. « Mais c'est toujours dans le cadre d'une opération. Jamais, je ne me permettrais de faire des critiques », conclut-elle, vexée par les accusations. ■

S.D

À NOTER (*) prénoms d'emprunt

L'AVIS DE LA DIRECTION

« Nous avons ouvert une enquête »

Hier, la direction du CHR de Namur a décidé d'ouvrir une enquête à la suite de la révélation de cette triste affaire. « Une instruction est ouverte en interne et que des investigations sont en cours », nous a confié François N'élit, chargé de communication. « Notre établissement est intransigeant avec ce genre de pratiques. Si cela se vérifie, nous prendrons les mesures qui en découlent. » Concrètement, le règlement de travail

prévoit, on s'en doute, le respect du secret médical et le droit à la vie privée. « Si ces règles sont mises en péril, il y a évidemment une faute. » Reste à savoir ce que risque l'infirmière visée par ces accusations ? « Nous ne pouvons pas nous prononcer. Chaque cas est évalué séparément. Ici, nous allons prendre le temps de faire toutes les vérifications. Je peux vous dire que la direction ne prend pas cela à la légère... » ■